

ASSOCIATION OMNIA

Siège et adresse postale : 191, avenue Gabriel-Péri – 83220 Le Pradet

Omnia.fsdIm@yahoo.fr / www.omnia-education.fr / omnia.partenaires@gmail.com / tel : 06 72 17 80 77

Adresse du centre : 424, rue Marie-Mauron – 83220 le Pradet

ALSH – OMNIA / Agrément N° 08 05 38 CL / Siret : 531 624 641 00027

PROJET PÉDAGOGIQUE ANNUEL

Elaboré en application de l'Arrêté du 20 mars 1984 portant réglementation des centres de loisirs sans hébergement

Les personnes et les services

Conseil d'Administration

Président : Hubert Blin / Vice-Président : Elvis Castillo / Secrétaire : Birgit Garabédian /
Trésorier : Jérôme Garabédian

Administrateurs : Michel Heno / Virginie Riolo / Marie Collin / Marie-Laure Collin / Sylvain Marcouyoux /

Direction

Alexia Goletto (Master MEEF, équivalence Bafd). Salariée. **Directrice**

Hubert Blin (Bafd stagiaire) et Rémi Régnier (Bafd) : **directeurs adjoints**

Secrétariat, gestion et comptabilité

Amina Majidi (Bafa / Salariée) / Jérôme Garabédian (bénévole) /

Restauration, cuisine et ménage

HERREN Laura (salariée) : cuisine / SUPPA Véronique (salariée) : ménage

Animateurs salariés

Amina Majidi / Birgit Garabédian / Jean-Michel Lunais (Bafa en cours)

Animateurs bénévoles

Hubert Blin (Bafd stagiaire – Pse1 – Bsb) / Rémi Régnier (Bafd) / Elvis Castillo / Michel Héno (Bafa) / Christiane Arlabosse / Danielle Barbaray / Edwige Lo Cicéro / Isabelle Eisenberg / / Christine Ferré / Véronique Suppa / Bénédicte Hennion / Michèle Cantavenera (Bafa)

Aides bénévoles

Sylvain Marcouyoux / Marie-Laure Collin / Jérôme Garabédian

Services civiques

3 personnes

Organisation du Centre Omnia

Préambule

Ce document est à la disposition des familles, des enfants, des animateurs, du personnel et de toute personne curieuse de nous connaître en tant que *Centre de loisirs agréé*, que nous aimons appeler aussi, dans notre vocabulaire propre, *patronage*. Nous voulons être une œuvre d'éducation basée sur le jeu, les arts, les disciplines sportives. Seront présentées ci-après nos méthodes pédagogiques et les finalités éducatives que nous poursuivons.

Ces orientations sont mises en œuvre par **la directrice** entourée de ses différents **conseils** (dont celui des enfants), dans le respect de la législation et sous le regard de nos tutelles d'Etat : Jeunesse-et-Sports, Caf du Var, Mairie, Services vétérinaires. La directrice est la garante des objectifs énoncés dans ce document.

Si l'éducation des enfants qui nous sont confiés ressort principalement de la responsabilité des parents, nous affichons un idéal, celui d'accompagner ces enfants vers l'âge adulte afin qu'ils deviennent des citoyens complets, libres, responsables et portés vers ce qui est vrai, ce qui est bien, ce qui est bon et beau.

Informations administratives

Omnia, « association culturelle pour les loisirs et l'éducation », a été créée en 2088. Présidée par Hubert Blin, l'Association de type 1901 témoigne d'un attachement fort à l'engagement social. Elle est déclarée *Accueil de Loisirs* par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale (N° 08 05 38 CL – agrément Jeunesse-et-Sports) et Œuvre « *Association de jeunesse et d'éducation populaire* ». Pour joindre *Omnia* : omnia.fsdIm@yahoo.fr ainsi que : 06 72 17 80 77

Lieu des activités

L'accueil des enfants a lieu au 424, avenue Marie-Mauron, au Pradet, dans un bâtiment de 200 m2 au sol et un étage, avec 800 m2 de cour. Cette maison est classée E.R .P. de type R5. L'entrée est accessible aux enfants souffrant un handicap. Les enfants disposent gracieusement d'un terrain de jeux public d'un hectare, situé non loin de la structure d'accueil, ainsi que les collines boisées de Courbebaisse, au Pradet. Nous pouvons disposer également du stade municipal (accord renouvelable à l'année).

Encadrement

L'équipe de direction

Alexia Goletto, (28 ans), directrice. Enseignante en classes primaires et en espagnol en collège, 12 années d'expérience en animation (dont 5 comme directrice de centre de loisirs municipal à La Valette-du-Var). Master MEEF : équivalence Bafd. PSC1.

Hubert Blin, adjoint à la directrice. 40 années d'expérience en animation. Bafd stagiaire

Rémi Regnier, adjoint à la directrice. Plus de dix années d'expérience dans l'animation et dans la direction.

L'équipe d'encadrement

L'équipe est constituée d'une vingtaine de personnes aux compétences variées, dont 1 Master MEEF, 1 Bafd en cours, 1 BAFD, 8 Bafa, 1 surveillant de baignade, des PSC1, 1 PSE1. Afin d'assurer l'unité d'esprit entre les activités proposées, une formation commune régulière est dispensée, en interne et en externe (courtes sessions thématiques). La directrice réunit l'équipe des animateurs chaque semaine pour faire le point et organiser les diverses activités du Centre.

Groupes d'âges

Groupe des enfants de 6 à 10 ans : *les Juniors* / Groupe des adolescents de 11 à 17 ans : *les Ados*

Organisation des temps d'accueil

Une fois par mois, une sortie exceptionnelle est prévue pour les *Ados* et les *Juniors* séparément. Une fois par mois, les adolescents rendent visite aux personnes âgées à l'Ehpad du Pardigaou afin de partager des moments conviviaux.

JOURNÉE TYPE DU MERCREDI

7h30 – 10h : Accueil des enfants. TEMPS LIBRE ORGANISE (jeux de société ; foot ; ping-pong ; baby-foot ; air-hockey ; lecture ; karting ; trampoline).

10 h. Mot du matin par M. HUBERT Blin. ATELIERS de travaux manuels ou sportifs, ou aide aux devoirs.

11h30 TEMPS LIBRE, RANGEMENT.

12 h Installation du repas. 12h30 : lavage des mains. DÉJEUNER

13h30 : réunion des *Juniors*. TEMPS CALME (pas de jeux en cour, ni ballon, ni trampoline).

14 h. Causerie (Elvis et Rémi).

14h30 Départ pour le Grand-jeu à l'extérieur du Centre et/ou début de la grande activité en interne.

16h30 Goûter et retour au Centre.

17h : Réunion des *Ados* : discussion et préparation des grands événements de l'année par les adolescents

17h : temps libre organisé des *Juniors*.

17h30 : La « Team des Ados »

17 h30 – 19 h.30 : Arrivée des parents.

19 h30 : Fin de la journée.

PÉRISCOLAIRE DU MATIN

7 h.30 : Accueil. TEMPS LIBRE

PÉRISCOLAIRE DU SOIR

16h30 Accueil des enfants en provenance du Pradet ou d'autres communes.

17 h Transport scolaire (Écoles Sandro – Pagnol).

On donne le goûter à la sortie des écoles pour les jeunes et aux Primaires et Ados qui sont déjà au PÉRISCOLAIRE.

16h45 Aide aux devoirs à l'étage (Ados)

17h. Aide aux devoirs dans les salles (juniors)

Pas de jeux bruyants pendant les devoirs. Temps calme ou jeux calmes pour les enfants ayant terminé leurs devoirs avant 18 h.

17h15 Début des certaines activités (pas de devoirs)

18h Temps libre et début des activités sportives ou culturelles : BOXE THAÏ / METHODE NUYTS / THEÂTRE / ESCALADE / ANGLAIS / CIRQUE / JARDINAGE / GUITARE / PEINTURE / ATELIER ORTHOGRAPHE / ATELIER REDACTION

18h15 Arrivée des parents

19h30 Fin de la soirée.

Activités proposées en semaine : multi-activités

LUNDI : 17h – 18 h : jardinage // 17h-18h Atelier écriture // 17h 18h guitare // 18h00-19h00 : Boxe Thaï // 18h – 19 h : Méthode Nuyts (maths et français)

MARDI : 17h-19h30 théâtre // 17h30-18h30 anglais // 18h00-19h00 peinture // 18h00-19h00 escalade

JEUDI : 17h-18h dictée // 18h00-19h00 boxe thaï

VENDREDI : 18h-19h : cirque

Évènements à l'année

1 week-end ados découverte en octobre – 1 week-end ados ski en février – 1 week-end juniors en avril + des évènements ponctuels

Objectifs poursuivis par l'action éducative

Objectifs généraux

Pour favoriser la formation culturelle, physique et sociale des enfants, nous prévoyons des **découvertes** du patrimoine de la région. L'Association ayant à sa disposition 3 véhicules neuf-places et 1 véhicule 5 places, les enfants peuvent découvrir les richesses du département du Var et des départements voisins et tout ce qui est accessible en sites naturels, spectacles, expositions, musées, etc. Les aides apportées par nos partenaires (principalement la Caf du Var, le Conseil Général, TPM, Région, Assemblée Nationale, Mairie du Pradet, ADFT et le Département, ainsi que nos bienfaiteurs) nous permettent de réaliser des **sorties** sans coût supplémentaire que celui de l'inscription à Omnia. Le projet pédagogique annuel prend forme en cours d'année : séjours

culturels, camp d'été, sorties-journées vers le patrimoine local, voyage en Europe, week-ends Ados, etc. Nous accueillons les enfants relevant de la Mdp, afin de les intégrer dans notre Centre dans les meilleures conditions. Cet accueil est préparé par des réflexions préalables entre animateurs et les aînés de nos jeunes. Une animatrice est formée spécialement pour l'organisation de temps spécifiques adaptés (travaux manuels, jeux adaptés). Le dossier d'inscription prévoit le signalement d'un handicap. Cela réclame de notre part l'écoute des parents et une attention particulière. Nous souhaitons également une vraie **mixité sociale** afin que nos enfants se sentent bien dans notre Centre et puissent s'y épanouir. Nous rendons visite aux pensionnaires de la **maison de retraite** du Pradet, une fois par mois, avec les Ados, en collaboration avec l'animatrice de l'Ehpad. Ce sont des temps d'échange, de jeux, d'entraide. Nous proposons à tous nos jeunes de fêter leur **anniversaire** en invitant leurs amis. Le camp d'été (au cours de la première quinzaine de juillet) est conçu comme l'aboutissement de toute l'année. La **variété des activités** prévues est soumise à l'avis des futurs participants. Le **groupe des Ados** est l'objet d'une attention particulière. La « Team des Ados », chaque mercredi en fin d'après-midi (temps réservés entre eux, ouverts à la discussion, aux jeux et « bar »), activités exceptionnelles, week-ends en extérieur, voyages en Europe, concourent à les former à la « citoyenneté ». Nous donnons aussi la parole aux **plus jeunes**, chaque mercredi, de 13 h.30 à 14 h, afin qu'ils puissent exprimer leurs souhaits et leurs avis quant aux activités et projets. Le projet pédagogique tient compte de l'EEDD (**Éducation à l'Environnement** et au Développement Durable) dans sa globalité. La pédagogie met l'accent sur le respect et la connaissance de l'environnement naturel et bâti. L'équipe pédagogique veille au respect des trois autres piliers du Développement Durable. Cette année 2023, plus encore, nous nous efforçons de mettre en place des sorties, réaménager notre extérieur et proposer des activités manuelles ou sensorielles en lien avec le thème.

Objectifs spécifiques

La vie en commun

La formation de l'enfant réclame la régularité des journées et des activités, ainsi l'acceptation de certaines règles communes. Les journées-type des mercredis poursuivent ce but.

Petit abécédaire du vivre ensemble

Assiduité : Les enfants évoluent dans une société du « zapping » ; ils papillonnent, ont du mal à fixer leur attention et à aller au bout des choses. Ainsi, lors du choix d'une activité, il leur est demandé de s'y tenir pendant le temps imparti.

Autorité : Le rapport entre l'enfant et l'adulte doit être honoré. Le respect des grandes personnes par les plus petits est un objectif de formation qui passe par la façon de s'exprimer, de demander, de remercier, par le fait de ne pas couper la parole. L'autorité pour les plus grands consistera à leur apprendre que l'adulte n'est pas un copain, mais un référent, un conseiller, quelqu'un avec lequel le grand peut discuter mais sans familiarité. La juste distance à l'autre est un objectif de l'apprentissage qui passe par l'appréhension de la juste place de chacun.

Bagarre : Si les disputes sont difficile à éviter, les bagarres sont évidemment interdites, les conflits ne sont pas rares entre enfants réunis dans des activités de loisirs. L'objectif est d'apprendre à gérer la crise, à maîtriser ses colères, son impétuosité, mais aussi la volonté de domination sur les autres qui est ainsi manifestée. L'animateur prend le soin, après la gestion immédiate de la situation, d'enseigner l'enfant par rapport à son attitude, sa réaction et sa façon de rectifier.

Cris : Il ne s'agit pas nécessairement pour les enfants de disputes, mais de façon de parler. On parle fort, sans attention aux autres ou pour attirer l'attention, et il en résulte un brouhaha à la fin de toute une journée ensemble. La modération dans le ton de voix sera un effort d'apprentissage recherché et important auprès des

enfants qui par définition expriment leurs émotions par ce moyen. Il faudra de nombreuses fois dans la journée reprendre l'enfant, sans excès, avec bienveillance, pour lui rappeler de la juste mesure à adapter.

Écoute : Elle est essentielle, car l'enfant parle quand on ne le lui demande pas. Elle suppose de la part de l'animateur une grande vigilance pour cueillir la remarque, l'expression qui révèle l'enfant dans ce qu'il est, dans ses besoins, dans sa personne, au moment où le plus souvent on s'y attend le moins.

Esprit de service : La générosité fait partie de cet esprit de service que l'on attend de tout enfant à l'Accueil de loisirs. L'entraide et les charges sont là pour apprendre à l'enfant à donner pour lui-même et pour les autres.

Gros-mots : Ils sont tellement communs dans le langage de tous les jours, que certains enfants ne sont jamais repris sur certains mots vulgaires considérés comme usuels. L'oreille n'est plus choquée et l'enfant finit par s'habituer à cette façon de s'exprimer. En lui mentionnant que c'est un manque de respect, et qu'en procédant ainsi il y a de grandes chances qu'on ne le respectera pas à son tour, nous lui donnons des éléments de réflexion. La réaction de l'adulte doit aider l'enfant à comprendre la portée de ses actes et la nécessité du respect de la règle pour vivre ensemble.

Internet : L'usage en est fait pour les plus grands à la maison et les enfants plus jeunes observent leurs parents. Il est impératif de former l'enfant aux nouvelles technologies à hauteur de son âge. Il s'agit d'un moyen, d'un outil, en aucun cas d'une fin où l'on perd des heures entières.

Hygiène : Essentielle à acquérir, l'hygiène, la propreté est dans doute la plus difficile à acquérir chez l'enfant. Les plus petits sont au stade d'apprendre à manger correctement sans se tacher. Les plus grands ont souvent tendance à ignorer ou à oublier les règles. Les animateurs veillent à les éclairer sur la nécessité d'usages alimentaires, tels que le lavement des mains, etc.

Jeux vidéo : Ils sont interdits à l'Accueil de loisirs et retenus dès l'arrivée pour être remis aux parents de l'enfant le soir. Les parents sont invités à ne pas donner à leur enfant, y compris dans le cadre familial, l'habitude du jeu vidéo qui supprime la créativité des enfants de 6 à 17 ans. Le temps des ados du mercredi soir leur permet d'apprendre à jouer en groupe aux jeux vidéo ludiques.

Objets personnels : Aucun objet personnel sans nécessité ni rapport avec une journée au centre n'est admis pendant la présence à l'Accueil de loisirs. Ils sont retenus et remis le soir aux parents.

Pardon : L'enfant qui a mal agi, que ce soit dans ses gestes, ses paroles, son attitude apprendra à présenter ses excuses et à réparer la situation selon ce qui paraîtra adéquat en fonction des circonstances.

Ponctualité : Elle est l'expression première et élémentaire du respect de l'autre. Lorsqu'une activité commence, le temps est marqué par le son d'une clochette ou quel qu'autre signal. L'enfant doit se mettre en situation d'être prêt. Lorsque l'activité est terminée, l'enfant doit avec promptitude, quoiqu'il lui en coûte, l'arrêter pour passer au temps suivant de la journée. Il s'agit en apparence d'un petit effort un peu désuet et cependant de grande importance pour la maîtrise future de son temps.

Portable : L'utilisation du téléphone portable n'est pas autorisée pendant l'Accueil au Centre de loisirs. Il doit être éteint. Le centre décline toutes responsabilités en cas de dégradation.

Rangement : L'ordre, tout comme la ponctualité, est un élément à acquérir dès la jeunesse. Il y a une place pour chaque chose, un rangement, un ordonnancement qui rend la vie en commun plus agréable et facilite la vie de celui qui s'y soumet. Les enfants apprennent à ranger après avoir utilisé les objets à leur disposition.

Respect de l'environnement direct et indirect : Les enfants sont amenés à prendre conscience de la fragilité du milieu naturel. Pour eux et pour les générations futures, il est impératif de les sensibiliser au quotidien de manière directe ou indirecte aux bonnes pratiques environnementales.

Repas : Les repas ne sont pas seulement un lieu où l'on mange, mais un haut lieu de socialisation. Ils sont ce moment où l'on échange, on écoute, on partage avec les autres. Un effort est effectué pour inculquer aux enfants les règles de bienséance. Nous veillons à ce que chacun reçoive la nourriture selon ses besoins. Tous les enfants participent au service de table.

Réprimande : Elle ne doit pas être faite de façon collective ou publique ; elle de façon personnelle et discrète afin de ne pas humilier l'enfant. L'animateur veille à ne pas crier, à garder son sang-froid. Il ne reprend l'enfant qu'après avoir réfléchi au meilleur moyen de toucher l'intelligence de l'enfant et de l'aider à ne plus recommencer. Nous ne devons pas oublier que la réprimande est au service du bien et de la progression de chaque enfant.

Sécurité : L'enfant intègre une structure collective, il doit apprendre à se soumettre aux consignes générales de sécurité et d'hygiène. Les animateurs doivent veiller au respect scrupuleux de celles-ci.

Soins des affaires : Il est important dans une société du jetable et de la consommation d'apprendre aux enfants un juste rapport aux choses sans attachement exagéré ni mépris. Le soin des affaires prêtées relèvera d'une attention particulière.

Sourire : Il est essentiel pour tous, un sourire, un s'il-vous-plaît, un merci, autant de petites choses qui facilitent la vie en commun. Un effort sera fait pour que l'enfant capricieux, boudeur, râleur, s'ouvre petit à petit sur des horizons plus radieux où les difficultés sont plus facilement surmontées avec le sourire et la bonne volonté.

Tenue vestimentaire : La simplicité vestimentaire est vivement conseillée. L'enfant doit être habillé en rapport avec le climat du moment et l'activité proposée. Les parents veilleront à ne pas encourager un goût excessif pour les marques. Pour la pratique des activités au Centre, les baskets et une tenue sportive sont indispensables.

Les jeux et les activités proposées

AIDE AUX DEVOIRS / ANNIVERSAIRES / ANGLAIS / AIR HOCKEY / ACTIVITÉS ENVIRONNEMENTALES / BABY-FOOT / BILLARD / BOXE THAÏ / BOWLING / CARTES À JOUER / CARTING / CHANT / CINÉMA / CUISINE / DANSES DIVERSES / ÉQUITATION / ESCALADE / EXCURSION / FOOTBALL / GUITARE / GRAND JEU INTERIEUR ET EXTÉRIEUR / HAND-BALL / JARDINAGE / JEU DE COUR / JEU D'ÉCHECS / JEU DE BILLES / JEU DE FLÉCHETTES / JEU DE SOCIÉTÉ / TIR À L'ARC / KARTING / KARAOKÉ / LECTURE / MAQUILLAGE À THÈME / MAQUETTES / MÉCANO / MÉTHODE NUYTS - MATHS ET FRANÇAIS / MOSAÏQUE / PAINT BALL / PATINOIRE / PIANO / PÉTANQUE / PEINTURE SUR TOILE / PING-PONG / PISCINE / TRAMPOLINE / PLAGE / SORTIE CULTURELLE / THÉÂTRE / TRAVAUX MANUELS / VISITE AUX PERSONNES ÂGÉES /

L'intégration sociale et l'importance du grand jeu

Le jeu est un lieu d'attrait naturel pour l'enfant. « Un enfant ne joue pas, il travaille » ! En jouant, l'enfant développe les relations avec les autres, apparaissent son caractère, son tempérament, ses difficultés, ses points forts. Pour que le Grand Jeu soit réussi, il faut avoir su proposer à l'enfant un bon jeu. Le nom de celui-ci doit être donné pour qu'il s'en souvienne. L'imagination de l'enfant est fortement sollicitée. L'animateur a la charge

de cibler un imaginaire en fonction de l'âge des enfants. Il faut ensuite bien leur présenter l'épreuve : commencer par le but du jeu, délimiter le terrain en le montrant, expliquer concrètement comment jouer, ce qui est autorisé ou interdit, expliquer le décompte des points, le temps des manches. Le grand jeu se joue sérieusement. Les enfants apprennent à prêter attention aux règles et aux buts exposés. Ainsi s'installent un sain esprit de compétition (ou d'émulation), le fair-play (très important), l'esprit d'équipe et la stratégie. Il faut prendre en compte la progression de chacun, et le lui dire. Il revient impérativement à l'adulte de respecter les règles qu'il a lui-même posées et d'arbitrer avec justice. Toujours encourager, voire féliciter. Les enfants sont tenus par une obligation de moyens et non de résultat. Les enfants porteurs d'un handicap sont souvent intégrés aux grands jeux, mais nous savons organiser des activités plus adaptées à leur situation. Ce n'est pas nécessairement l'équipe qui a gagné la partie en points qui sera mise à l'honneur, mais celle qui a été la plus solidaire, la plus fair-play et inventive.

Communication

Importance des projets pédagogiques

Le projet pédagogique annuel est essentiel pour la connaissance des orientations de l'association Omnia. Il est l'outil prioritaire de communication de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement.

Les projets dits *de fonctionnement*, pour chaque temps de l'année de l'action éducative sont une mise en œuvre du projet éducatif annuel ; ils sont communiqués aux animateurs et aux familles par mail et disponibles sur le site internet.

Le lien annuel familles-Association Omnia

En septembre, l'association Omnia envoie par mail tous les ans aux familles un lien, brochure de quatre pages. Il s'agit d'un compte-rendu annuel de la vie de l'Association.

Le site internet Omnia

L'association Omnia a un site internet régulièrement mis à jour et consulté par les familles : ww.omnia-education.fr.

Le compte face-book Omnia

L'association Omnia a un compte Facebook, mis à jour régulièrement, aux jours d'ouverture, consultable par les familles : Omnia Education.

La fête annuelle d'Omnia

Chaque année, les enfants organisent la fête de fin d'année. Elle est comme la vitrine de notre association, où ils invitent leurs camarades. C'est l'occasion pour de nouvelles familles de connaître l'action pédagogique et éducative de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement mais aussi de présenter les activités de l'année .

Évaluation

Les critères d'évaluation

La finalité principale de l'évaluation est de vérifier l'adéquation des moyens aux objectifs de l'action éducative. Celle-ci s'apprécie par la vérification des moyens utilisés en cours d'année par rapport aux détails du projet pédagogique. Elle s'apprécie concrètement dans les rapports que les familles peuvent apporter au cours de l'année.

Les moyens de l'évaluation

Les **réunions** - Le premier lieu d'évaluation, ce sont les réunions avec les animateurs chaque semaine. Celles-ci portent sur le fonctionnement du Centre, les activités, et le suivi des enfants.

Des rencontres avec les parents sont organisées tout au long de l'année, afin d'échanger sur les enfants, le fonctionnement et les événements de l'année.

La communication avec les parents au portail ou par message est aussi essentielle pour garder le lien.